

# ÉTUDES et RÉSULTATS

avril 2023  
n° 001



Facile A Lire et à Comprendre

## Les adultes handicapés accueillis dans les établissements et services médico-sociaux

**Vanessa Bellamy et Thomas Bergeron (DREES)**

Transcription en Facile à lire et à comprendre (FALC) de l'ER 1247, réalisée par l'établissement et service d'aide par le travail Osea-Apei Périgueux, avec le soutien du Programme prioritaire de recherche sur l'autonomie (PPR)

## **Les adultes handicapés accueillis dans les établissements et services médico-sociaux**

Entre 2006 et 2018, de nouvelles structures pour adultes ont été ouvertes.  
Ces structures sont des établissements et services médico-sociaux.  
Ces structures ont permis d'accueillir plus de personnes handicapées.

Dans ces structures, il y a plus d'hommes que de femmes accueillis.  
Les personnes handicapées de plus de 60 ans sont peu nombreuses.  
Mais depuis 2006, le nombre de personnes de plus de 60 ans augmente.

Dans les ESAT, les personnes handicapées sont accueillies plus jeunes.  
Les ESAT accueillent les personnes handicapées plus longtemps.

Les EAM et les MAS accueillent les personnes handicapées  
quand elles sont plus âgées.  
Les EAM et les MAS accueillent les personnes handicapées moins longtemps.

Plus de la moitié des personnes accueillies dans les structures  
ont un handicap intellectuel.

Certaines personnes accueillies :

- ne savent pas lire,
- ont besoin d'aide pour se laver.

# Les ESAT

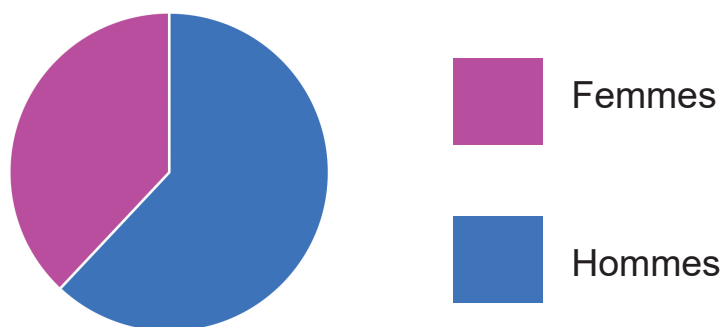
Entre 2006 et 2018, le nombre de personnes accueillies a augmenté dans les ESAT.

Un ESAT est un Etablissement de Services d'Aide par le Travail.

Un ESAT permet aux personnes handicapées d'accéder à une activité professionnelle.

Les ESAT accueillent beaucoup de personnes handicapées autonomes.

Il y a plus d'hommes que de femmes accompagnés dans les ESAT.



Les personnes handicapées ont environ :

- 30 ans quand elles sont accueillies en ESAT la 1<sup>ère</sup> fois,
- 42 ans quand elles quittent leur ESAT.

Les ESAT accueillent plutôt des personnes de moins de 45 ans.

60 ans c'est l'âge « barrière ».

Il y a très peu de personnes âgées de plus de 60 ans dans les ESAT.

A partir de 60 ans, les personnes handicapées quittent les ESAT.





Elles vont vers des EHPAD.

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

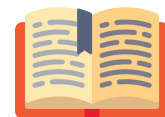
Les ESAT accueillent le plus souvent des personnes avec un handicap intellectuel « léger ».



Les ESAT accueillent peu de personnes avec un handicap :

- moteur, 
- auditif, 
- visuel, 
- intellectuel « important » 

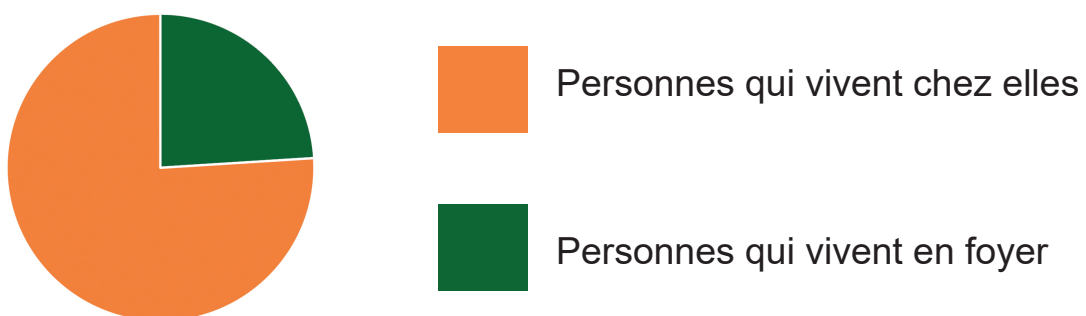
Les personnes handicapées dans les ESAT savent mieux lire que dans d'autres établissements.



Très peu de personnes handicapées dans les ESAT ont besoin d'aide pour se laver.



Peu de personnes qui travaillent en ESAT vivent dans les foyers d'hébergements. Les autres personnes vivent chez elles.



# Les SAVS et les SAMSAH

Entre 2006 et 2018, le nombre de personnes accueillies a augmenté dans les SAVS et les SAMSAH.

Les services qui accompagnent les personnes handicapées sont des :

- SAVS  
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.
- SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.

Les SAVS et les SAMSAH proposent des aides :

- éducatives,
- sociales,
- psychologiques,
- pour la vie de tous les jours.



L'objectif d'un SAVS et d'un SAMSAH est de permettre aux personnes handicapées de rester vivre dans le milieu ordinaire.

Ces 2 services permettent aux personnes handicapées de vivre chez elles.

Ces 2 services proposent un accompagnement dans la vie de tous les jours.

Dans les SAVS il y a :

- des travailleurs sociaux,
- des psychologues,
- des personnes qui s'occupent de l'insertion.

Dans les SAMSAH il y a :

- des travailleurs sociaux,
- des psychologues,
- des personnes qui s'occupent de l'insertion,
- un accompagnement médical.

Il y a très peu de personnes âgées de plus de 60 ans dans les SAVS, les SAMSAH.

A partir de 60 ans, les personnes handicapées quittent les SAVS, les SAMSAH.

Les personnes handicapées vont vers des EHPAD.  
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

# Les foyers

Il y a plus d'hommes que de femmes accompagnés dans les foyers.

Plus de femmes handicapées vivent chez elles.

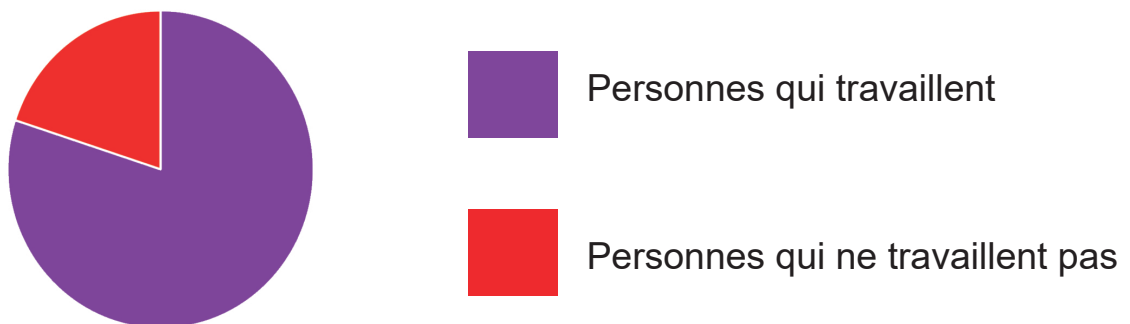
Plus d'hommes handicapés vivent dans des foyers.

Les personnes handicapées :

- ont environ 30 ans quand elles sont accueillies en foyers la 1ère fois,
- restent environ 11 ans dans leur foyer.

Les foyers d'hébergements accueillent des personnes handicapées autonomes.

Presque toutes les personnes dans les foyers d'hébergements travaillent en ESAT.



D'autres foyers accueillent les personnes handicapées moins longtemps.

Ces foyers sont :

- les foyers occupationnels,
- les foyers de vie,
- les foyers d'accueil polyvalents.

Les personnes handicapées restent environ 10 ans dans ces foyers.

Les personnes avec un handicap intellectuel sont les plus nombreuses dans les services et les foyers.

Plus de la moitié de ces personnes handicapées ont un handicap intellectuel.



Presque la moitié des personnes handicapées dans les foyers de vie ont besoin d'aide pour se laver.





# Les MAS et les EAM

Entre 2006 et 2018, le nombre de personnes accueillies a augmenté dans :

- les Maisons d'Accueils Spécialisées (MAS)
- les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)

Les FAM sont devenus des Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM).

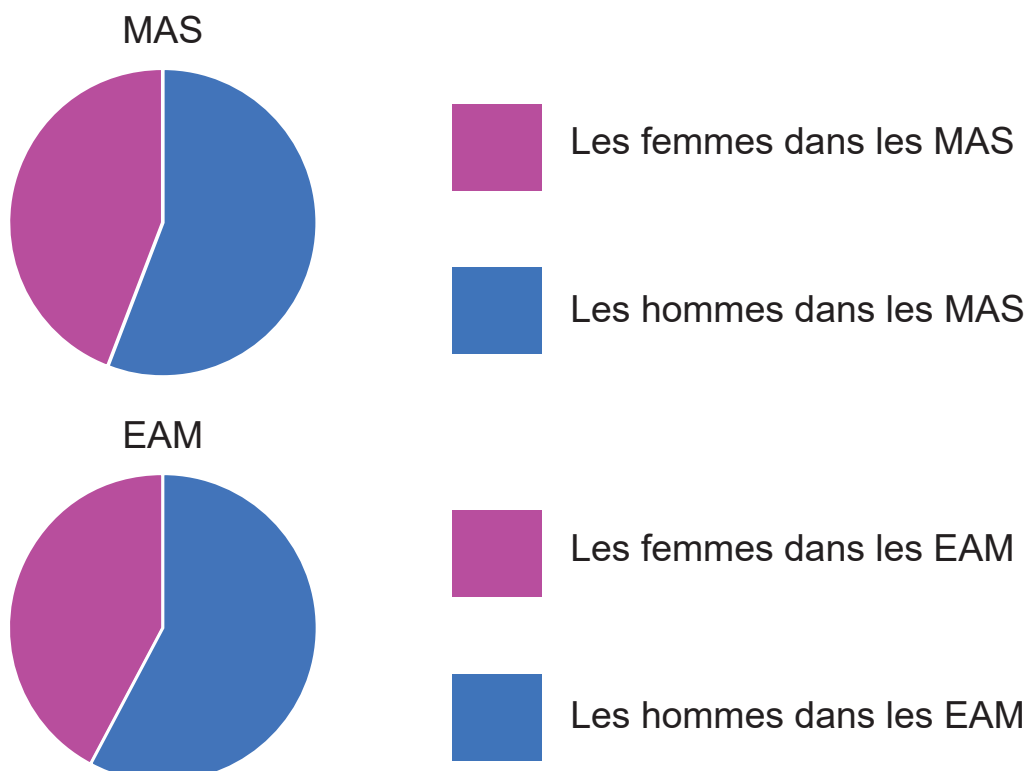
Les MAS accueillent des personnes handicapées :

- qui n'ont pas beaucoup d'autonomie,
- qui ont besoin d'une surveillance médicale,
- qui ont besoin de nombreux soins.

Les EAM accueillent des personnes handicapées :

- qui ne peuvent pas travailler,
- qui ont besoin d'aide dans la vie de tous les jours,
- qui ont parfois besoin de soins.

Il y a plus d'hommes que de femmes accompagnés dans les EAM et les MAS :



Les EAM et les MAS accueillent plus de personnes handicapées vieillissantes.  
Ces personnes handicapées vieillissantes ont plus de 60 ans.

Ces établissements proposent de nombreux soins.

Ces établissements proposent des soins pour accompagner le vieillissement.

Les personnes handicapées peuvent vivre plus longtemps grâce :

- à un accompagnement adapté,
- à de meilleures conditions de vie,
- à de meilleurs soins.



Les personnes handicapées ont environ :

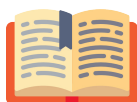
- 40 ans quand elles sont accueillies dans les EAM ou les MAS,
- 50 ans quand elles quittent les EAM ou les MAS.

Les EAM et les MAS accueillent beaucoup de personnes avec un handicap intellectuel « important ».



Les personnes handicapées dans les EAM et les MAS ont beaucoup de difficultés :

- pour lire,
- pour se laver seul.



Crédits pictogrammes : surang, Freepik, smashingstocks de flaticon.com

Ce document a été écrit en FALC (Facile A Lire et à Comprendre).



Il a été écrit par l'atelier FALC de l'ESAT Ôséa d'Antonne.

L'atelier FALC a reçu la marque Qualité de l'Unapei

